

RN 89 Contournement Nord de Brive Viaduc de Saulières



- **Maîtrise d'ouvrage :** ETAT - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
- **Maîtrise d'œuvre :** DDE de Corrèze
- **Architecte :** SOBERCO
- **Missions IOA :** Assistance à la Maîtrise d'œuvre en CONCEPTION :
 - Etudes Préliminaires des ouvrages (AVP)
 - Projet d'ouvrages d'art (PRO)
 - Dossiers de consultation des entreprises (ACT)
- **Période :** En cours depuis 1999.
Etude préliminaire en Mars 2000.
Projet d'Ouvrage d'Art en Avril 2003.
- **Description des ouvrages au stade de l'EPOA :**

Itinéraire à 2 voies élargissable à 2 x 2 voies entre la RN 89 à l'Est de Brive et l'Autoroute A 20 au Nord Ouest de Brive.

Le projet partiel n° 2 concerne la réalisation du viaduc de franchissement de la vallée des Saulières, qui comprend le ruisseau des Saulières, une route communale et un gazoduc entre les communes de Malemort-sur-Corrèze et d'Ussac (village de Saint-Antoine).

L'ouvrage est du type bi-poutre mixte de hauteur variable à 5 travées, d'une longueur totale de 468 m, courbe (rayon de 1500 mètres), en pente rectiligne de 1 %, franchissant une brèche de longueur 719 m et de hauteur 41 m.

Surface du projet : 5.580 m²
- **Coût des travaux :** Viaduc de Saulières : 10,700 M € TTC